

## Lycée cantonal :

### quand un semestre d'école dure 12 semaines !!

Le Lycée cantonal de Porrentruy affiche diverses informations sur son site internet, notamment les différentes étapes du deuxième semestre de l'année scolaire.

Pour l'année 2017, on apprend ainsi qu'il a débuté le 30 janvier, qu'une période de relâche (vacances blanches) a duré du 10 au 20 février, que les vacances de Pâques ont eu lieu du 31 mars au 18 avril et que la séance de clôture pour les étudiants de dernière année a eu lieu le 17 mai. Puis, ceux-ci sont en examens avec une remise des certificats fixée le 16 juin. Trois jours plus tard, soit le 19 juin, les notes pour les élèves de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année doivent avoir été reportées par les professeurs.

A tout compter, le 2<sup>ème</sup> semestre d'étude au Lycée cantonal dure 12 semaines pour les élèves des classes terminales, à peine plus pour les autres. Certaines branches ne s'enseignent qu'une heure par semaine. Il faut au minimum 2 épreuves pour fixer une note semestrielle, soit une note toutes les trois voire quatre leçons, en comptant les leçons destinées à la correction des épreuves. A mi-juin, toutes les moyennes doivent être bouclées.

Les questions suivantes sont posées au Gouvernement :

1. Pour quelles raisons la direction du Lycée cantonal fixe-t-elle une remise des certificats à mi-juin, soit deux semaines avant l'école de commerce ou l'école professionnelle par exemple ? Le Gouvernement jurassien partage-t-il cette position ?
2. Quand un semestre est écourté, n'y a-t-il pas un risque de voir l'enseignant être tenu de transmettre une matière et de devoir évaluer le travail des élèves dans la précipitation ?
3. A-t-on déjà réfléchi à une formation sur quatre ans, comme c'est pratiqué dans la plupart des cantons romands ?

Delémont, le 21 juin 2017

U. P. J. J. J.  
profess.

Blattler  
LP R. M.

van Godelik  
Schaffter

Pour Les Verts et CS-POP  
Emmanuelle Schaffter, députée

J. J. J.